Docusign Envelope ID: 78F38C45-33B1-808B-81B9-CBD9A46182D3

ABC SERVICES A LA PERSONNE
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 87, avenue Albert Raimond
42270 ST PRIEST EN JAREZ
512 392 572 RCS ST ETIENNE

(la « **Société** »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 30 AVRIL 2026

L'AN DEUX-MILLE VINGT-SIX,

LE TRENTE AVRIL,

La soussignée :

La société **2MXF GESTION**, société à responsabilité limitée au capital de 567 480 € dont le siège social est à Saint-Priest-En-Jarez (42270), 87 avenue Albert Raimond, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Saint-Etienne sous le numéro 884 639 220, représentée par Monsieur **Xavier MARTELLINO** en sa qualité de gérant,

Associé unique de la Société (l' « **Associe Unique** »),

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social de la Société,
- Modification corrélative des statuts,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associé Unique décide de transférer le siège social de la Société du 87, avenue Albert Raimond, 42270 ST PRIEST EN JAREZ à l'adresse suivante : 1, rue de la Presse, 42000 SAINT ETIENNE, à compter du 1er mai 2026 et, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

« Le siège social est fixé 1, rue de la Presse, 42000 SAINT ETIENNE.

Le reste de l'article demeure inchangé. »

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Docusign Envelope ID: 78F38C45-33B1-808B-81B9-CBD9A46182D3

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'Associé Unique

2MXF GESTION

Représentée par Monsieur Xavier MARTELLINO

Signé par :

Xavier MARTELLINO

98AC982075F643D...